



Arrêté portant constitution du comité technique et du CHSCT de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

Le Président de la communauté de communes Châteaubriant-Derval,
Vu la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi 84-54 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux Comités Techniques Paritaires des collectivités territoriales et leurs Établissements Publics,
Vu l'arrêté du Président de la communauté de communes désignant les représentants de la collectivité siégeant au CT et au CHSCT,
Vu le procès-verbal et la proclamation des résultats de l'élection du 6 décembre 2018,
Considérant le départ en retraite d'un représentant du personnel titulaire,

ARRÊTE

La composition du Comité Technique et du CHSCT de la communauté de communes Châteaubriant-Derval s'établit comme suit :

Représentants de la collectivité :	Représentants du personnel :
Titulaires : <ul style="list-style-type: none">- M. Philippe DUGRAVOT, Vice Président de la Communauté de Communes,- M. Rudy BOISSEAU, Vice Président de la Communauté de Communes,- Mme Clarisse BOUGON, Responsable des ressources humaines.	Titulaires : <ul style="list-style-type: none">- Mme Stéphanie MASTON-BERTHELOT- M. Didier DUDOUET- Mme Hélène BANIEL
Suppléants : <ul style="list-style-type: none">- M. Bruno DEBRAY, Vice Président de la Communauté de Communes,- M. Jean-Luc MARSOLLIER, Vice-Président de la Communauté de Communes,- Mme Tatiana HERVÉ, Assistante RH.	Suppléants : <ul style="list-style-type: none">- Mme Karine MALHERBE- Mme Anne-Marie GUITTIERE- M. Didier PATOYT

Fait à Châteaubriant, le - 6 JUL. 2020

Le Président

AR-Préfecture

044-200072726-20200707-275-AR

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 07-07-2020

Publication le : 07-07-2020



Alain HUI



Le Président,
Alain HUNAULT